

Office fédéral de la culture Madame Isabelle Chassot Directrice Hallwylstrasse 15 3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, le 6 mars 2019

Soutien à l'inscription des « savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art » au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Pôle de compétences en développement régional, **arc**jurassien.ch réunit les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. L'association a pour mission de renforcer la coopération intercantonale et transfrontalière au sein de l'Arc jurassien et d'en promouvoir les intérêts. Elle représente ainsi la partie suisse au sein de la Conférence TransJurassienne (CTJ), plate-forme transfrontalière de concertation politique à l'échelle de l'Arc jurassien francosuisse.

À ce titre, nous exprimons notre soutien plein et entier à une inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

La mécanique horlogère et la mécanique d'art constituent des éléments fédérateurs du territoire de l'Arc jurassien, reconnues bien au-delà des frontières nationales. Mêlant habileté technique et savoirs ancestraux, ces pratiques sont porteuses d'une identité commune et constituent un trait d'union essentiel pour l'ensemble des habitants du massif jurassien.

Grâce à son expérience, ses compétences et son réseau, **arc**jurassien.ch pourra jouer un rôle essentiel pour le suivi transfrontalier, mais également intersectoriel des mesures de sauvegarde qui seront mises en œuvre afin de protéger et promouvoir ces savoir-faire franco-suisses. Dans ce sens, l'association appuiera notamment à la mise en place d'un groupe de travail transfrontalier et encouragera les projets qui en émaneront.

La CTJ affirme dans sa Stratégie transfrontalière 2016-2020 le souci de valoriser en commun les savoir-faire industriels et les métiers techniques caractéristiques de l'identité de l'Arc jurassien. La sauvegarde du patrimoine culturel commun est également une priorité. Les caractéristiques des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art de l'Arc jurassien franco-suisse, uniques et ancrés dans la culture commune, représentent assurément des atouts à ajouter à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Pour toutes ces raisons, nous apportons notre entier soutien à la candidature que vous portez auprès de l'UNESCO.

En espérant une issue positive à cette candidature, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, nos salutations distinguées.

Pierre Alain Schnegg

Conseiller d'Etat, Canton de Berne Président

Jean-Nathanaël Karakash

Conseiller d'Etat, République et Canton de

Neuchâtel

Membre du comité

David Eray

Ministre, République et Canton du Jura

Membre du comité

Pascal Broulis

Conseiller d'Etat, Canton de Vaud

Membre du comité

Copie : Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, Mme Marieke Steenbergen